

3 FRATELLI

SAS Au capital de 500 Euros
38 rue Merly
31000 Toulouse
RCS 977 536 986 Toulouse

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 01 juin à 10 heures sont présent,

- Monsieur NAJI Miami Né le 05 juin 1982 à Moulay Bouazza (Maroc), de nationalité marocaine, demeurant 2 rue Matisse 30000 Nîmes.

- Monsieur SEBIT Mohammed Né le 17 décembre 1975 à Oran (Algérie), de nationalité Algérienne, demeurant 1 rue de la Catalogne 31830 Plaisance du Touch.

. Madame NAJI Noura née le 30 Aout 1974 à Casablanca (Maroc), de nationalité italienne, demeurant 172 rue Edmond Rostand 31200 Toulouse

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur NAJI Miami président de cette assemblée, est :

Démission du président.
Désignation de nouveau président
Modifications corrélatives des statuts
Pouvoir en vue des formalités

Première résolution

- Monsieur NAJI Miami, né le 05 juin 1982 à Moulay Bouazza (Maroc), de nationalité marocaine, demeurant 2 rue Matisse 30000 Nîmes. Démissionne de sa fonction de Président..

Quitus lui est donné

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Deuxième résolution

- Monsieur NAJI hamid né le 22 novembre 1975 à Moulay bouazza (Maroc), de nationalité marocaine, demeurant 172 rue Edmond Rostand 31200 Toulouse, est désigné en qualité de Président de la société « **3 FRATELLI** », pour une durée indéterminée.

Celui-ci présent, déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Troisième résolution

L'assemblée générale après les décisions prise ci-dessus décide de mettre à jour l'article 26 des statuts.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Quatrième résolution

Le président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à Toulouse le 01 juin 2024 à 10,30 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le président et les associés.

Monsieur SEBIT Mohammed



Monsieur NAJI Hamid



Madame Naji Noura



Monsieur NAJI Miami

